



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
19 mars 2013
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2013

3-14 juin 2013, New York

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation des programmes de pays dans la région
des États arabes**

Note du Directeur exécutif

Résumé

La présente note contient des renseignements sur la troisième prolongation d'un an du programme de pays du FNUAP pour la Tunisie.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays mais les demandes pour une deuxième ou une troisième prolongation d'un an ainsi que pour une prolongation de deux ans doivent être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra approuver la troisième prolongation exceptionnelle d'un an du programme de la Tunisie présentée dans le tableau ci-joint.



Tableau 1

Troisième prolongation d'un an du programme de pays qu'il est demandé au Conseil d'administration d'approuver

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Année pendant laquelle la prolongation est proposée</i>	<i>Explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions</i>
Tunisie	2007-2011 2012 (première prolongation d'un an) 2013 (prolongation d'un an)	2014 (troisième prolongation d'un an)	Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont obtenu deux prolongations consécutives d'un an de leurs programmes de pays respectifs, jusqu'à la fin de 2013. Avec l'accord des autorités nationales, l'équipe de pays de l'ONU a différé l'évaluation commune de pays et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement jusqu'à ce que le nouveau gouvernement définisse une feuille de route pour le développement national. Le FNUAP, tout comme le PNUD et l'UNICEF, demande une troisième prolongation exceptionnelle d'un an de son programme de pays pour mieux adapter celui-ci à l'évolution de l'ordre de priorité de la Tunisie.	Une constitution est à l'étude; aucun plan de développement national n'a encore été arrêté. L'équipe de pays de l'ONU a décidé de prolonger la stratégie de transition des Nations Unies jusqu'à la fin de 2014. Après les élections présidentielles qui doivent avoir lieu en 2013, un nouveau gouvernement devrait être mis en place et une nouvelle conception stratégique devrait se dessiner qui aiderait à repositionner l'ONU au niveau du pays.	La prolongation d'un an visera à : a) garantir la continuité de l'accès aux services de santé génésique, b) préparer le prochain programme de pays sur la base de l'ordre de priorité qui se dessine. Les activités consisteront entre autres à : a) essayer de préserver les acquis concernant la santé sexuelle et procréative et les droits, y compris les droits des femmes, b) renforcer la capacité de différents organismes nationaux dans le domaine de la santé sexuelle et procréative et des droits, c) appuyer les efforts de réforme du système afin de mieux positionner la santé sexuelle et procréative et la santé maternelle dans le programme de développement national, d) accumuler des connaissances, e) produire un nouveau document concernant le programme de pays pour la période 2015-2018.